



Un préavis comprend-il le paiement de 3 loyers consécutif ?

Par **betageek**, le **06/02/2009** à **15:03**

bonjours à tous, rnvoilà, ma question et simple et demande une réponses net, précise et rapide (rire).rnsuite aux divers problèmes que je rencontre avec mon propriétaire qui me congédies pour vente de son appartement je viens d'en trouver un nouveau.rnje peux y habité d'ici le 1er mars 2009.rndois-je donc faire jouer mon préavis de départ (par envoie d'un courrier en "AR" ?rnont ma dis aussi que je devais payer les 3 mois de préavis malgré mon départ ?rnhélas, cela se monterai à 900€ (300 € de loyer par mois) alors que je dois donner dans le même temps la caution sur le nouveau logement.rnje m'inquiète donc, car je n'est pas de revenue suffisant pour assumer tout ses paiements ?nen bref, dois-je payée 3 mois de préavis à mon propriétaire pour quitté son appartement ?rnmerci d'avance (et pardonner mon empressement et désarroi).rnmerci encore par avance et amitié...